



Département Forêt

Programme « Arbres et Plantations »

Rapport de mission

Troisième réunion du projet INCO sur le Karité

Lira, Ouganda 10 - 16 septembre 2000

Jean-Marc Bouvet
Septembre 2000

Avant propos

Le Cirad-forêt est engagé depuis 1998 dans un projet INCO intitulé «Improved management of agroforestry parkland system in Sub-Saharan Africa ». Ce projet rassemble une quinzaine de partenaires européens et africains, sa coordination est assurée par le Dr Zwege Teklehaimanot, professeur à l'université de Bangor au pays de Galles.

Deux réunions ont déjà eu lieu depuis son démarrage. La première, à Bangor avait pour objectif d'organiser la mise en œuvre et la coordination avec l'ensemble des partenaires. La seconde, à Bamako au Mali, avait pour but de faire le point sur l'avancée des recherches après une première année.

La troisième réunion avait le même objectif. La mission consistait donc à présenter les travaux du Cirad-forêt et à s'informer des travaux des autres partenaires.

Nous ne présentons ici qu'un rapport de mission interne touchant les points importants pour le Cirad-forêt. Le rapport annuel du projet INCO, présentant en détail l'ensemble des actions, sera réalisé par le coordinateur et disponible courant novembre 2000.

Rappel des objectifs du projet INCO

Le projet INCO a débuté en 1998 et se terminera en 2002.

Il a trois principaux objectifs :

- 1 : promouvoir la sécurité alimentaire en Afrique sub-saharienne en :
 - augmentant la productivité du système agroforestier,
 - maximisant la valeur économique et en optimisant la commercialisation des produits issus des parcs agroforestiers (avec une attention particulière pour les espèces *Vittelaria paradoxa* (karité) et *Parkia biglobosa* (nééré)),
- 2 : contribuer à la lutte contre la dégradation de l'environnement et combattre la désertification en :
 - conservant la biodiversité des parcs,
 - développant l'utilisation durable des ressources ligneuses,
- 3 : développer les recherches entre équipes du nord et équipes du sud par la mise en œuvre de nouvelles technologies et renforcer la collaboration nord/sud pour améliorer la production agricole et la gestion des ressources naturelles en Afrique sub-saharienne

Le projet comprend plusieurs actions et sous actions prises en charges par les différents partenaires

Action 1.1 : pratiques locales de gestion des parcs

Action 1.2 : biodiversité végétale des savanes arbustives et des parcs

Action 1.3 : diversité génétique du Karité

Action 1.4 : biologie reproductive et système de reproduction du karité

Action 1.5 : effet de l'élagage sur la production de fruit

Bilan des activités impliquant le Cirad-forêt

Diversité génétique du Karité

Compte tenu de problème de libération des fonds INCO au Mali et des malentendus sur l'inscription en thèse (voir ci après), les travaux sur l'impact des pratiques humaines ont peu avancé. Le repérage des parcelles et le positionnement d'une centaine d'arbres ont cependant été réalisés sur 2 sites comprenant chacun 3 types de gestion ; forêt naturelle, jachère et parc. Le rapport reçu de B Kelly est cependant insuffisant et devra être repris et complété.

Des échantillons ont été reçus d'une bonne partie de l'aire naturelle (Sénégal, Bénin, Côte d'Ivoire, Ouganda, Mali) et sont stockés au Cirad-forêt.

Pratiques de gestion locale

Les équipes de Mali et du Burkina ont fait un repérage de site, marqué et géoréférencé les individus de karité et d'autres espèces. Ce travail a permis, au Cirad-forêt, d'élaborer des cartes qui pourront être utilisées dans le cadre du projet pour des études particulières. Ce sera le cas pour les études sur le *Tapinanthus* avec l'équipe du professeur Salé.

Différents caractères ont été mesurés sur ces parcelles : des caractères dendrométriques (circonférence, taille du houppier), la production de fruits, le degré d'attaque de *Tapinanthus*.

Programme prévisionnel pour la prochaine année

Impact des pratiques humaines sur la diversité génétique des parcs

Le Cirad-forêt était chargé de faciliter l'inscription de l'étudiant malien Bokary Kelly auprès de l'université de Montpellier. Lors d'une réunion interne 7/09/2000, H Joly nous a informé que l'inscription avait été rejetée car le profil du candidat (statisticien) ne correspondait pas aux objectifs de la thèse. Il paraît maintenant nécessaire de soumettre son dossier à l'université de Ouagadougou, mais les premières tentatives d'H Joly et de B Kelly ne semblent pas très encourageantes. L'inscription à l'université de Bamako auprès d'un professeur en écologie doit être envisagée. Mais, même au Mali, l'inscription risque d'être difficile car le professeur susceptible de l'accueillir pourra avoir les mêmes exigences que ceux de l'université de Montpellier ou Ouagadougou.

Il paraît souhaitable, compte tenu des risques de non inscription immédiate de B. Kelly, de déconnecter le travail de recherche prévu dans le projet INCO de l'inscription. Le coordonnateur du projet Z. Teklehaimanot est parfaitement de cet avis et des courriers dans ce sens sont prévus.

Le Cirad-forêt apportera évidemment son appui pour l'inscription de B. Kelly au Mali, le coordonnateur ne voit pas de problème à payer les frais d'inscription. Cependant, si celle-ci n'est pas acceptée, le travail prévu à Montpellier devra tout de même s'effectuer, la venue de B Kelly n'étant pas conditionnée à l'inscription.

Il est donc prévu que B Kelly effectue ses récoltes de feuilles avant la fin de l'année pour commencer ses analyses à Montpellier début 2001. Son arrivée doit suivre l'embauche du technicien de laboratoire qui aura comme priorité, en appui à B Kelly, toute la

Salé prendra contact dans les prochains jours avec F Besse pour avoir d'autres précisions

Perspectives

Lors de la réunion du 7 septembre à Montpellier, compte tenu de l'évolution des programmes, il a été décidé avec B Mallet, MH Chevallier et H Joly que la responsabilité des actions de recherche en diversité génétique du karité était confiée à Jean-Marc Bouvet. Ce changement a été annoncé au coordinateur qui a montré quelques inquiétudes sur le calendrier des opérations et a avoué son impression de manque de suivi.

Il lui a été expliqué que les contraintes au Mali et les attentes de réponses concernant l'inscription à Montpellier étaient à l'origine de ce retard. Ceci étant, il a été réaffirmé que le Cirad-forêt était fortement intéressé par ce projet et ferait le nécessaire pour que les objectifs soient atteints. L'embauche d'un technicien fin 2000 et l'encadrement prévu à partir de mi 2001 permettront de présenter des résultats lors de la prochaine réunion.

Le projet INCO est une bonne opportunité pour diversifier et d'établir des partenariats européens et africains. Il permet au Cirad-forêt de continuer et de développer ses programmes de recherche sur la gestion des ressources génétiques dans la zone subsaharienne. Cette zone géographique et son contexte sont aussi stratégiques pour d'autres programmes. Compte tenu aussi du retard, il apparaît avantageux de s'investir fortement et de placer en priorité les actions prévues.